

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2012

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	
Annexe A - Amortissement	
Annexe A - Virements interfonds	

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

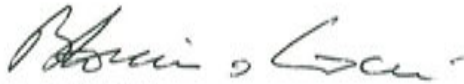
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

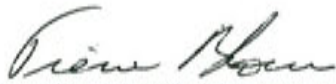
Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT au 31 mars 2012, ainsi que des résultats des ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



BLOUIN & ASSOCIÉ
COMPTABLES AGRÉÉS INC.



PIERRE BLOUIN, COMPTABLE AGRÉÉ AUDITEUR

Rimouski, le 21 mai 2012

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 mars 2012**

	2012		2011	
	Fonds d'adminis- tration <u>générale</u>	Fonds d'immo- bilisations	<u>TOTAL</u>	<u>TOTAL</u>
PRODUITS (Annexe A)	<u>760 091</u> \$	<u>-</u> \$	<u>760 091</u> \$	<u>763 376</u> \$
 CHARGES				
Salaires	637 512	-	637 512	577 856
Avantages sociaux	79 697	-	79 697	93 761
Amortissement (Annexe A)	-	4 986	4 986	5 064
Associations et cotisations	730	-	730	200
Assurances	3 291	-	3 291	3 966
Bureau et fournitures informatiques	11 268	-	11 268	14 507
Documentation et abonnement	615	-	615	637
Entretien et réparations	1 319	-	1 319	43
Formation	11 021	-	11 021	6 992
Frais d'activités	2 083	-	2 083	7 307
Frais de déplacements	28 146	-	28 146	24 178
Frais de représentation	446	-	446	462
Frais du conseil d'administration	2 007	-	2 007	1 621
Honoraires professionnels	5 522	-	5 522	6 090
Intérêts et frais bancaires	875	-	875	738
Loyer et frais afférents	20 913	-	20 913	20 327
Publicité et promotion	733	-	733	1 765
Taxes et permis	32	-	32	32
Télécommunications	<u>10 315</u>	<u>-</u>	<u>10 315</u>	<u>11 207</u>
	<u>816 525</u>	<u>4 986</u>	<u>821 511</u>	<u>776 753</u>
 INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	 <u>(56 434)</u> \$	 <u>(4 986)</u> \$	 <u>(61 420)</u> \$	 <u>(13 377)</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars 2012**

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immo- bilisations	<u>TOTAL</u>	<u>TOTAL</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	59 839 \$	21 997 \$	81 836 \$	95 213 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(56 434)	(4 986)	(61 420)	(13 377)
VIREMENTS INTERFONDS (Annexe A)	(<u>5 872</u>)	<u>5 872</u>	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(<u>2 467</u>)\$	<u>22 883</u> \$	<u>20 416</u> \$	<u>81 836</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
BILAN
31 mars 2012**

	2012		2011	
	Fonds d'adminis- tration <u>générale</u>	Fonds d'immo- bilisations	<u>TOTAL</u>	<u>TOTAL</u>
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	82 601 \$	-	82 601 \$	155 297 \$
Débiteurs (note 3)	<u>6 234</u>	<u>-</u>	<u>6 234</u>	<u>5 930</u>
	88 835	-	88 835	161 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)				
	<u>-</u>	<u>22 883</u>	<u>22 883</u>	<u>21 997</u>
	<u><u>88 835 \$</u></u>	<u><u>22 883 \$</u></u>	<u><u>111 718 \$</u></u>	<u><u>183 224 \$</u></u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 6)	91 302 \$	-	91 302 \$	98 237 \$
Apports reportés	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 151</u>
	<u>91 302</u>	<u>-</u>	<u>91 302</u>	<u>101 388</u>
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations	-	22 883	22 883	21 997
Non affectés	(<u>2 467</u>)	<u>-</u>	(<u>2 467</u>)	<u>59 839</u>
	(<u>2 467</u>)	<u>22 883</u>	<u>20 416</u>	<u>81 836</u>
	<u><u>88 835 \$</u></u>	<u><u>22 883 \$</u></u>	<u><u>111 718 \$</u></u>	<u><u>183 224 \$</u></u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice

_____, administratrice

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (note 7)		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(61 420)\$	(13 377)\$
Ajustement pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4 986</u>	<u>5 064</u>
	(<u>56 434</u>)	(<u>8 313</u>)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(304)	(701)
Créditeurs	(6 935)	(16 565)
Apports reportés	<u>(3 151)</u>	<u>3 151</u>
	(<u>10 390</u>)	(<u>14 115</u>)
	(<u>66 824</u>)	(<u>22 428</u>)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(5 872)</u>	<u>(3 486)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>-</u>	<u>-</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(72 696)	(25 914)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>155 297</u>	<u>181 211</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>82 601</u> \$	<u>155 297</u> \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE: Encaisse	<u>82 601</u> \$	<u>155 297</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2012**

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux victimes et témoins d'actes criminels. L'excédent des produits par rapport aux charges n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 20%.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs est équivalente à la valeur comptable étant donné leur échéance.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2012**

3- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Autres	416 \$	- \$
Taxes sur les produits et les services	<u>5 818</u>	<u>5 930</u>
	<u>6 234</u> \$	<u>5 930</u> \$

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2012</u>			<u>2011</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique et de bureau	<u>84 441</u> \$	<u>61 558</u> \$	<u>22 883</u> \$	<u>21 997</u> \$

5- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit au montant autorisé de 20 000\$, au taux de 7.5%, et n'était pas utilisée au 31 mars 2012. La convention est renégociable annuellement.

6- CRÉDITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fournisseurs et frais courus	2 939 \$	3 439 \$
Salaires et retenues à la source	<u>88 363</u>	<u>94 798</u>
	<u>91 302</u> \$	<u>98 237</u> \$

7- FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Intérêts versés	<u>875</u> \$	<u>738</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2012**

8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 novembre 2013. Les loyers minimaux futurs totalisent 32 832\$ excluant le partage des frais communs et des clauses escalatoires et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices: 2013, 19 568\$ et 2014, 13 264\$.

9- INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme gère une subvention, des contributions pénales et des dons pour lesquels il existe des conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme d'aide s'est conformée aux exigences de ces apports affectés.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 mars 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
PRODUITS		
Subvention - Ministère de la Justice	675 410 \$	691 930 \$
Contributions pénales et amendes	59 783	49 458
Dons	11 506	12 804
Activités régionales	2 430	1 849
Conférence 20 ième anniversaire	3 093	2 200
Remboursement de frais de formation	7 122	3 815
Autres	<u>747</u>	<u>1 320</u>
	<u>760 091 \$</u>	<u>763 376 \$</u>
 AMORTISSEMENT		
Équipement informatique et de bureau	<u>4 986 \$</u>	<u>5 064 \$</u>
 VIREMENTS INTERFONDS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>5 872 \$</u>	<u>3 486 \$</u>